

Compte-rendu du 1er Conseil d'École

Présents VENDREDI 17 OCTOBRE 2014-de 17h30 à 19h30– Ecole Primaire de Labergement-lès-Seurre

Représentants de la municipalité: M. JARDON, Adjoint au Maire de Labergement-lès-Seurre (qui remplace M. FLEURY)
M. JEANNIARD, Adjoint au Maire de Labergement-lès-Seurre, chargé des affaires scolaires
Mme DUFOUR Joëlle, Adjointe chargée des affaires scolaires

Représentants de l'Éducation Nationale:

Équipe enseignante : BARDOT-FARACHE Laëtitia
DEFETE Séverine
GOUPIK Karine
PAPASODARO Émilie
THEVENIAUX Sandrine
TILLIER Séverine

Représentants des parents d'élèves: M.LAURENCE Hervé, Mme MICHELIN Nadine, Mme GAROT Lynda.

Personnel Municipal travaillant dans l'école(ATSEM): Mme GAUDIN et Mme GUILLEMIN

Personne invitée : Mme BAL Sonia (EVS)

Personnes excusées: Mme TOP (IEN), M. FLEURY, (Maire de Labergement-lès-Seurre), Mme LORIDO (RASED), Mme GUICHARD Carole et Mme FISCHER Carine(représentants des parents d'élèves).

Présentation des représentants de parents élus: composition et rôle du Conseil d'École

Nombre d'inscrits:137

Nombre de votants: 104

Nombre de suffrages valablement exprimés:84 (Taux de participation = 75,91%)

Le rôle des représentants de parents d'élèves à été évoqué et expliqué lors de la réunion de la commission électorale préparatoire aux élections .

- Ils votent le règlement intérieur de l'école
- Ils établissent le projet d'organisation de la semaine scolaire
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, ils donnent tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:
 - > l'utilisation des moyens alloués à l'école
 - > Les conditions de bonne intégration des enfants handicapés
 - > Les activités périscolaires
 - > La restauration scolaire
 - > L'hygiène scolaire

> La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement

> Le respect et la mise en application des valeurs et principes de la République

- Ils statuent sur les propositions des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école
- En fonction de ces éléments, le Conseil d'École adopte le projet d'école
- Ils donnent leur accord pour l'organisation d'activités complémentaires, sportives et culturelles ; sur le programme d'actions établi par le conseil école / collège
- Ils sont consultés par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école

Ils doivent être informés sur:

- Les principes de choix des manuels scolaires et le matériel pédagogique divers
- L'organisation des aides spécialisées (APC)

-Composition des représentants de parents d'élèves élus pour l'année scolaire :M.LAURENCE Hervé, Mme GUICHARD Carole, Mme FISCHER Carine, Mme MICHELIN Nadine, Mme GAROT Lynda sont les représentants de parents titulaires élus pour l'année 2014-2015. Il n'y a pas de suppléant.

Bilan de la rentrée

Effectifs, carte scolaire

☛ Au 03/11/14: 102 élèves

- 2TPS+10PS + 10 MS=22

- 6 MS + 15 GS=21

- 12 CP + 5CE1=17

- 9 CE1 + 8 CE2 = 17

- 15 CM1 + 10 CM2=25

☛ Prévision pour la rentrée scolaire 2015: Nous demandons à la Municipalité de nous transmettre la liste des enfants nés en 2012 et 2013 actuellement domiciliés dans la commune.

?? TPS + environ 11 PS + 10 MS + 16 GS + 15CP + 12 CE1 + 14CE2 + 8CM1 + 15CM2

Soit environ 101 élèves sans les TPS.

Bilan financier: la coopérative:

☛ Bilan financier au 31/08/14:

Au 31/08/14 = +2888,52€ pour l'ensemble de l'école Primaire

Une majorité des parents ont réglé leur cotisation qui est, rappelons-le, un acte volontaire (+910€) soit 9,10€ par enfant en moyenne.

Achats réalisés et / ou prévus pour cette année:

- Cotisation BSN =30€
- Régies d'avance pour chaque enseignante = 75€ en élémentaire et 100€ en maternelle
- Cotisation OCCE pour l'année = 193,75€
- Commandes et petites fournitures pour les classes 400€+ matériel pédagogique 420€
- Don de la société ATOL par l'intermédiaire de Mme MOLARD de deux ordinateurs complets.

Vote du règlement de l'école

☛ L'avenant au règlement intérieur sera modifié cette année suite à la modification des horaires, des rythmes scolaires et de l'aide personnalisée .

Validation et vote par le Conseil d'École

L'avenant au règlement intérieur sera affiché dans chaque classe et devant l'école et sera consultable sur demande par les familles.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires): organisation de l'aide

☛ Organisation: 2 X 45 minutes par semaine pendant 24 semaines (soit 36h devant les élèves), sauf la semaine avant chaque vacances scolaires.

Reprise après les vacances le : lundi 03/11/14

☛ Les APC se déroulent le lundi et le jeudi de 16h15 à 17h en petits groupes ne dépassant pas 6 enfants et pour les enfants à partir de la moyenne section. Tout enfant est susceptible de bénéficier de l'aide. Les parents donnent leur accord de principe et une autorisation pour la période fixée. Les groupes peuvent changer au cours d'une période pour plus de souplesse et d'efficacité.

Les APC apportent une aide aux difficultés rencontrées par les élèves, une aide au travail personnel et des activités en lien avec le projet d'école (cette année, un projet « théâtre » est mis en oeuvre).

☛ Les élèves concernés à un moment donné de l'année seront informés par le biais du cahier de liaison . Une demande d'autorisation écrite sera transmise aux familles.

☛ Le RASED (secteur de Seurre): est constitué d'une personne, Mme LORIDO, maître E. Elle intervient dès ce début d'année à l'école notamment pour aider les élèves de cycle 2 qui ont des difficultés d'apprentissage à l'école. Elle intervient après la demande de l'enseignante et après information et accord des familles.

Il n'y a plus de psychologue scolaire sur le secteur de Seurre. Nous attendons une éventuelle prochaine nomination.

Projet d'École 2011-2014

"Communiquer pour apprendre à écrire et vivre ensemble"

-Travail sera axé sur la maîtrise de la langue française, l'acquisition de compétences sociales et civiques et l'acquisition d'une culture humaniste.

- Différents volets seront mis en place cette année :

1- Harmonisation des programmations.

2- Participer à un projet collectif fédérateur : communiquer entre les classes (écrits, lectures, théâtre), créer un journal d'école pour évoquer des projets ou des visites (utiliser les ressources culturelles locales proches, notamment avec le projet de commémoration du centenaire 14-18) ouvrir l'école grâce à des expositions et des manifestations (spectacles de danses, théâtre...), établir un premier contact avec des œuvres d'art, participer au projet « Ecole et cinéma » en maternelle, mettre en place des rencontres/ activités sportives dans un but fédérateur (rencontres « course longue », rencontre « athlétisme », sortie ski en CP, sortie scolaire sur 3 jours avec nuitées pour les élèves du ce1 au cm2, rédaction de règles du jeu, compétitions inter-classes, inter-écoles , proposer un spectacle de fin d'année....), en rédiger un compte-rendu pour le journal de l'école puis pour le site d'école.

3- Utiliser les TICE au service de la communication : mettre en place une correspondance d'école entre les classes, utiliser le traitement de texte pour créer un journal d'école et des expositions, diffuser et communiquer par le biais de la création d'un site d'école.

Locaux scolaires: sécurité, PPMS

Mise en place du DUER (document unique d'évaluation des risques):

Dans chaque école (rendu obligatoire par décret du 05/11/01).

Vise à mettre à jour et répertorier les documents et registres obligatoires des écoles et évaluer les risques constatés dans l'école.

Mise à jour du PPMS:

=> Mme Papasodaro a transmis à la Municipalité le PPMS mis à jour. Les familles ont été informées par le biais du cahier de liaison des conditions d'alerte.

☛ **Évacuation incendie:**

=> Une alerte a été réalisée le jeudi 9/10 sans aucune difficulté. Pour la prochaine alerte incendie, nous envisageons de déclencher l'alarme dans les nouveaux locaux de la maternelle avec l'appui d'une personne ressource de la Municipalité pour mettre en œuvre le procédé technique.

☛ **Sécurité :**La question du grillage sur le mur de devant l'école a été évoquée. C'est une route avec beaucoup de passages. La demande sera renouvelée en Conseil municipal. Le Conseil municipal se demande si l'ajout de grillage n'augmenterait pas le risque de franchissement.

Remerciements

☛ **Travaux, achats de début d'année, renouvellement de matériel**

- Les diverses installations qui ont été réalisées dans les classes pour la rentrée.
- Le renouvellement du photocopieur par le prestataire « Espace copieur » qui semble plus adapté.

☛ **Don de la Société ATOL par l'intermédiaire de Mme Molard de deux ordinateurs complet.**

Demande de travaux – achats pour les classes

- Quand est-ce que les nouveaux rouleaux papier sèche-mains seront installés? → *Cela devrait être installé lors des congés d'automne.*

- **En maternelle :**

- Un plan de travail pour la tisanerie.
- Un rideau occultant pour la porte d'entrée.
- Des étagères pour la cuisine.
- Un WC enfant fuit en maternelle.
- Nettoyage des tapis et des rideaux d'entrée.
- Le volet roulant dans le couloir ne s'ouvre plus.

- **En élémentaire :**

- Changer les robinets des lavabos de la classe de Mme Desfête.
- Un aimant pour la porte d'entrée de Mme Papasodaro.
- Les stores/ rideaux de la salle informatique à réparer ou à changer.
- Un néon à changer dans la classe de me Papasodaro.

+ **Achat de boîtiers CPL** pour le raccordement internet au photocopieur qui permettra d'imprimer directement les documents des ordinateurs à moindre coût, de scanner des documents et d'alerter le prestataire « Espace copieur » des changements de cartouches d'encre et du nombre de copies effectuées.

Présentation du déroulement de l'année: les activités et manifestations programmées

- **Commémoration du 11 Novembre** et à chanter La Marseillaise avec la participation de la fanfare de Seurre. Mme Theveniaux et Mme Desfête informent que les élèves de cycle 3 ont appris les 3 premiers couplets de la Marseillaise. Un mot sera transmis dans les cahiers de liaison pour que les enfants précisent leur éventuelle participation. Un appel aux volontaires sera également effectué afin de conduire le chant des enfants.

- **Cycle judo en Cm1-Cm2 en décembre-janvier** : avec l'intervention de M. Delarue, éducateur sportif (titulaire du brevet d'Etat) entraînant au dojo Seurois. Les tapis devront peut-être être récupérés avant la séquence par la Mairie, nous informerons la Mairie dès que nous en saurons davantage. La question du stockage des tapis est évoquée. La location de la salle conditionnera le stockage des tapis.

- **Education à la sécurité routière le 21 novembre**, avec le concours de la gendarmerie qui viendra faire passer aux élèves de cm1-cm2 les attestations APER.

***Question des représentants de parents d'élèves : Les élèves de CM2 passeront-ils l'épreuve de sécurité ? Si oui, quand ?**

Elle aura lieu le 21 novembre 2014 après-midi.

- **Vente des photos de classes et photos individuelles (en novembre)**. Cette année, les prises de vues pour les photos auront lieu en novembre pour permettre la vente des photos collectives et de photos individuelles avec ou sans calendriers 2015. Cette vente a lieu avant Noël afin de permettre aux familles d'effectuer des cadeaux avec ces photos.

- **Tombola de Noël (dès le 21/11)** avec toujours les paniers gourmands à gagner.

- **Soirée de Noël le vendredi 12 décembre 2014**: Cette année, aucun objet fabriqué par les enfants ne sera vendu. Tombola (paniers gourmands avec vente de cases sur place), buvette et gâteaux préparés par les familles, visite du Père Noël, spectacle de chants des enfants.

Un appel sera fait par le biais du cahier de liaison pour les parents volontaires pour confectionner des gâteaux. Nous proposons également à la Municipalité de nous contacter pour organiser au mieux cette manifestation.

- **Le jeudi 18 Décembre 2014 : présentation de chants de Noël (Chorale) à la maison de retraite** par les élèves de CP-CE1 et Ce1-Ce2.

- **Vente de crêpes réalisées par les élèves en classe** : chaque vendredi à 16h15 au cours du mois de janvier-février. Les élèves, à tour de rôle dans chaque classe, confectionnera des crêpes en classe et les vendront à la sortie des classes. Ces ventes nous aideront à financer nos projets.

- **« Ecole et cinéma »** : les élèves de maternelle iront à Seurre pour visionner une œuvre cinématographique. La date sera communiquée plus tard. Un travail sera réalisé en amont en classe pour travailler sur cette œuvre. Cette sortie sera financée par la coopérative scolaire.

- **Gym qui roule**: au cours de la période 3 (janvier / février).=>Préciser les dates à la Municipalité pour aller chercher le matériel à Pouilly-sur-Saône.

- **Sortie à la neige** : pour les élèves de CP. La date est à définir. Cette sortie, en lien avec le projet d'école, se déroulera à Bellefontaine , dans le Jura et sera organisée en lien avec l'USEP21 qui nous propose le transport et les activités (matériel) pour la journée. Nous attendons la confirmation de l'organisme et nous vous transmettrons les informations le cas échéant.

- **Défilé de Carnaval le vendredi 20 février 2015** après-midi dans le village et goûter festif à la salle des fêtes.
- **Rencontre « Course longue »** : pour les élèves d'élémentaire, le **lundi 23 mars 2015** après-midi. Cette sortie sera financée par la coopérative scolaire.
- **Pâques à la maison de retraite le jeudi 2 avril 2015**: les animateurs de la maison de retraite proposent aux enfants de maternelle une chasse aux œufs dans le parc du site.
- **Soirée dansante avec repas** : Nous étudierons la faisabilité de la soirée déguisée. Nous attendons toutes vos suggestions.
- ***Question des représentants de parents d'élèves : Y aura-t-il un loto cette année ?** => *Nous ne le souhaitons pas. Les lotos sont aujourd'hui difficiles à mener car les lots doivent être de qualité. Cependant, cela coûte cher et les dons des commerçants ne suffisent plus à remplir nos grilles de gains. Cela devient très compliqué.*
- **Sortie de 3 jours dans le Morvan** : Cette année, nous organisons une classe découverte de trois jours dans le parc du Morvan. Ce séjour est destiné aux élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 de l'école. Il aura lieu **les 30-31 mars et 1er avril 2015**. Cette sortie offrira à nos élèves un dépaysement total pour permettre une source de stimulation pour les activités physiques et sportives, et pour être sensibilisé à la nature et l'environnement. Un premier document explicatif a été distribué aux familles. Une réunion d'information aura lieu début janvier avec les familles.
- ***Question des représentants de parents d'élèves : Concernant la sortie dans le Morvan, les plus grands vont-ils faire autre chose que du VTT ? Que devient le séjour par mauvais temps ? Combien seront-ils par chambre ? Pourront-ils choisir avec quels copains être ? Faudra-t-il prévoir des VTT ?**
=> *Nous répondrons à l'ensemble de ces questions lors de la réunion d'information en janvier.*
- **Rencontre « athlétisme »** le **mardi 26 mai 2015**, toute la journée. Cette sortie sera financée par la coopérative scolaire.
- **Cycle « piscine » en juin** organisé pour les classes Cp/Ce1 et Ce1/Ce2 à raison de 2 séances par semaine. Néanmoins, pour que cette activité ait lieu et puisse être organisée, nous aurons besoin de 4 accompagnateurs bénévoles 2 agréés par l'Éducation Nationale, puisque c'est une activité à risque. Un appel à volontaire sera réalisé à la rentrée pour ces 2 classes. Nous rappelons que sans volontaire, cette activité ne pourra avoir lieu. Les personnes qui ont été agréées l'an passé pourront voir leur agrément renouvelé cette année. La Municipalité offre habituellement les transports aux élèves pour un bus. Pour ces activités, la participation du cycle 2 est privilégiée par les programmes nationaux. De plus, le coût de ce genre d'activité étant élevé (transport récurrent pour un montant de 95€ la séance par bus), la classe de CM1-CM2 ne participe pas. Néanmoins, elle bénéficie d'un cycle judo en hiver.
- **Sortie scolaire des élèves de maternelle au château de Sully** (près d'Autun) en juin sur le thème des légendes et châteaux.
- **Fête de fin d'année le 12 juin 2015.**
Le spectacle des enfants aura lieu ce jour là ainsi que la kermesse. Nous vous sollicitons dès à présent pour des idées nouvelles. Nous organiserons une réunion d'organisation avec les personnes volontaires avant les vacances de printemps. Nous étudierons toutes les suggestions afin d'améliorer cette manifestation.
- **Loto des aînés à la maison de retraite le jeudi 25 juin 2015** : les animateurs de la maison de retraite proposent aux enfants Cm1-Cm2 de participer à un loto gourmand avec les aînés.

- **Porte-ouverte et expositions en maternelle** : les classes de maternelle ouvriront leurs portes et exposeront les travaux de l'année.

Questions des parents présentées par leurs délégués

Questions aux enseignants :

- **Dans l'agenda des Cm1-Cm2 pour mardi, il est demandé aux enfants de faire la lecture et de répondre aux questions mais ils n'ont pas le droit d'emporter le manuel à la maison. Comment font-ils ?** => *C'était une règle qui était établie, semble-t-il par M. Maltère. Nous n'en connaissons pas les raisons. Cette règle n'a plus lieu d'être avec Mme Theveniaux.*
- **Serait-il possible pour toutes les classes de ne pas avoir de devoirs le mardi soir pour le mercredi ?**
=> *Mme Theveniaux réfléchit à une solution, mais cela semble difficile. Il y aura toujours une trace écrite à relire. Mais les devoirs seront donnés une semaine à l'avance.*
- **Les CP ont beaucoup de devoirs, serait-il possible de les alléger ?**
=> *Il a été expliqué lors de la réunion de rentrée le fonctionnement des devoirs pour les CP. Le rythme des lectures ne diffère pas depuis la rentrée et alternent fiches de sons et mots (cahier de lecture) et lectures sur le manuel. Les autres lectures (lectures suivies) seront données périodiquement (pendant les vacances) aux élèves pour « s'extraire » du manuel classique. Les mots donnés en devoirs sont à écrire, mais pas à savoir par cœur. Il a bien été précisé en début d'année que les lectures devaient être adaptées au niveau des élèves et à leur fatigue à la maison. Je reste à la disposition des parents d'élèves concernés pour d'autres informations. Ils peuvent prendre rendez-vous.*
- **Serait-il possible de faire un résumé par classe de ce qui a été dit lors de la réunion de rentrée pour les parents n'ayant pas été présents (organisation des devoirs) ?**
=> *Il n'est pas évident de faire un résumé de tout ce qui a été dit dans les classes à la réunion de rentrée. Les parents qui ont des questions peuvent prendre rendez-vous avec les enseignants concernés. Les parents ne doivent pas hésiter à poser leurs questions via le cahier de liaison, par mail ou bien à téléphoner sur la pause méridienne s'ils ne pouvaient pas se déplacer.*
- **Les grilles de l'école maternelle pourraient-elles être ouvertes à 8h50 ?**
=> *Oui.*

Questions à la Municipalité :

- **Pourquoi le périscolaire passe-t-il par les escaliers extérieurs le mercredi et le vendredi ? (C'est glissant et dangereux).**
- **Les conditions de sécurité sont-elles toujours bien respectées au périscolaire ? (Issue de secours).**
→ la commune met à disposition les locaux pour le périscolaire. L'accès principal se fait par la porte au rez-de-chaussée tous les jours exceptés les vendredis soirs lorsque la salle des fêtes est louée. C'est un problème de clés : le mercredi une personne nouvelle intervient sur le temps périscolaire. Les enfants descendent uniquement les vendredis soirs, sous la responsabilité des parents. Une mise en sécurité de l'escalier sera effectuée par l'employé municipal.
Disposant déjà de trois jeux de clés, la mairie ne souhaite pas fournir d'autres clés afin d'assurer la sécurité des personnes louant la salle des fêtes.
Si des plaintes persistent, il faut contacter Mme HUGO, Vice-présidente de la Communauté de Communes, en charge du périscolaire.

- **Concernant les NAP :**

Quel est le projet éducatif ?

La Commune affirme qu'il n'y a pas de projet éducatif relatif aux NAP. Afin de conserver la gratuité des NAP, elles resteront assimilées à de la garderie.

Que font les enfants ? (récréation?) Les deux encadrantes proposent des jeux collectifs. Des petits jeux ont été acheté par la commune.

Une charte a été mise en place entre la commune et l'école pour l'utilisation des locaux et du matériel.

Le quota adultes / enfants est-il suffisant ? (Y a-t-il un texte qui précise les modalités des NAP?)

La cohésion sociale établit 1 encadrant pour 14 enfants de moins de 6 ans (actuellement 12 enfants inscrits) et 1 encadrant pour 18 enfants de 6 ans et plus (actuellement 17 enfants inscrits).

- Que va-t-il être proposé aux enfants en cas de mauvais temps (pluie, froid ...) ? Petits jeux dans la salle de motricité ou dans la classe.

Informations de la Municipalité :

- Durant l'hiver, l'intervention d'une nacelle est prévue afin d'installer les décorations de Noël. Une partie de la cour sera utilisée et sécurisée par un périmètre de sécurité lors de cette intervention.

- La réalisation d'une dalle béton est prévue pendant les vacances de Noël dans le cagibi du couloir de Mme DESFÈTE.

- Une réfection des classes pourrait être envisagée afin d'entretenir les locaux.

Compte rendu effectué par EP et ST